



Concordat en Allemagne (1933)

L'Encyclique de PIE XI (1937)

La condamnation du nazisme

20 juillet 1933 : Pie XI signe avec Hitler un concordat garantissant certains droits à l'Église catholique, en particulier en matière d'enseignement confessionnel. Les nazis ne respectent pas l'accord.

21 mars 1937 : Pie XI lit « Mit brennender Sorge », une encyclique qui condamne le nazisme.

Le Concordat de 1933

- **20 juillet 1933** : Le Saint-Siège, représenté par le cardinal Pacelli (futur Pie XII), signe au nom de Pie XI un concordat avec Adolf Hitler. Pie XI entend par ce concordat préserver les droits de l'Église et de la famille chrétienne, dans les domaines de l'éducation et du mariage.
- Le concordat n'est pas respecté par les nazis. Lors de la « **nuit des Longs Couteaux** » (29 juin 1934) les dirigeants des mouvements de jeunesse catholique sont exécutés par les SS. À partir du mois d'octobre, les nazis persécutent le clergé, le chancelier autrichien Dolfuss, fervent catholique, est assassiné, au cours de l'été 1934.

L'Encyclique de 1937

- **10 mars 1937**: Pie XI publie l'encyclique « **Mit brennender Sorge** » (« Avec une vive inquiétude »). Elle est lue le 21 mars 1937, dimanche des Rameaux et diffusée le lendemain dans la presse.
- Rédigée en allemand et adressée aux évêques, « Mit brennender Sorge », traite de la « situation religieuse dans l'Empire allemand ». Elle déplore les violations du concordat de 1933 et condamne la doctrine nazie comme fondamentalement antichrétienne. Elle récuse le culte de la race et de l'État.
- Signée par Pie XI, l'encyclique a été préparée en secret par les cardinaux Pacelli et Faulhaber, archevêque de Munich. Elle fut transmise secrètement en Allemagne, afin de ne pas être interceptée par la Gestapo.
- A la suite à cette encyclique, des persécutions anti-catholiques se multiplient en Allemagne. En mai 1937, 1 100 prêtres et religieux sont jetés en prison. 304 prêtres sont ensuite déportés à Dachau en 1938. Enfin, les organisations catholiques sont dissoutes et l'école confessionnelle interdite.
- Extraits de « Mit brennender Sorge » : « *Seuls des esprits superficiels peuvent tomber dans l'erreur qui consiste à parler d'un Dieu national, d'une religion nationale ; seuls ils peuvent entreprendre la vaine tentative d'emprisonner Dieu, le Créateur de l'univers, le Roi et le Législateur de tous les peuples, devant la grandeur duquel les Nations sont « comme une goutte d'eau suspendue à un seau » (Is., XL, 15) dans les frontières d'un seul peuple, dans l'étroitesse de la communauté de sang d'une seule race.* »



Pie XI à son bureau (1857-1939)